

## ***COMPÉTITION INTERNATIONALE***

### ***Gyeonggi Ceramics Biennale 2026***

*La Biennale Internationale de Céramique de Gyeonggi 2026*

*invite les artistes céramistes du monde entier à proposer leurs œuvres.*

*La Fondation coréenne de la céramique (KOCEF) recherche des créations audacieuses et novatrices qui incarnent l'essence et l'esprit de la céramique,*

*tout en captant les enjeux de notre époque et en dessinant les perspectives de demain.*

*Cet appel à candidatures représente une opportunité unique de libérer votre imagination et de partager votre vision artistique sur une scène internationale.*

*Laissez votre potentiel et votre créativité s'exprimer pleinement.*

#### I. Période de candidature

- Du mardi 6 janvier 2026 (12h00, KST) au jeudi 12 février 2026 (12h00, KST).

#### II. Candidats éligibles

Œuvres utilisant l'argile (céramique) comme matériau principal ou comme sujet central, notamment :

- Des œuvres qui incarnent l'esprit propre et l'identité fondamentale de l'art céramique,
- Des œuvres représentatives des courants contemporains,
- Des œuvres qui proposent une vision ou une exploration de l'avenir de la céramique.



### III. Conditions de participation

- Tout artiste engagé dans une pratique céramique ou connexe, détenteur des droits d'auteur et de propriété de l'œuvre soumise.
- Nouvelle œuvre ou œuvre originale n'ayant jamais été primée dans un concours national ou international.

※ Toute infraction à ces conditions entraînera l'exclusion de l'évaluation, voire l'annulation du prix et la récupération des fonds même après sélection.
- Participation individuelle ou en équipe (chaque équipe est considérée comme un seul participant).
- Maximum 2 œuvres par participant.
- Œuvres réalisées après le 1er janvier 2023.
- Dimensions d'œuvre autorisées :
  - Œuvre monobloc (une seule pièce) : 1,5 m (L) × 2,5 m (l) × 2 m (H)
  - Installation (plusieurs pièces) : volume total inférieur à 7,5 m<sup>3</sup>
- ※ Les œuvres dépassant ces limites ne pourront être exposées, en raison des dimensions de l'espace d'exposition.
- Aucun frais d'inscription
- Langues officielles : coréen et anglais

### IV. Modalités de soumission

- Soumission exclusivement en ligne → [gcbcompetition.kr](http://gcbcompetition.kr)

※ La deuxième phase de dépôt physique se fera dans le rez-de-chaussée du Musée d'art de la Céramique de Gyeonggi

### V. Documents à fournir

- Pour la Première phase d'évaluation (Dépôt en ligne)
  - Formulaire de participation et Déclaration de consentement
  - CV détaillé de l'artiste : activités des 5 dernières années (par ordre chronologique inverse), avec les intitulés officiels des institutions (établissement scolaire, musée, etc), expositions, etc.



- **Description écrite de l'œuvre (en coréen ou en anglais)** : au minimum 500 caractères en coréen, ou l'équivalent en anglais, soit environ 250 à 300 mots ou 1 000 à 1 200 caractères (espaces compris).
- Instructions de montage : texte ou fichier contenant un croquis d'explication
- Photos de l'œuvre (10 photos)
  - Photos détaillées de face, de côté, et de près. 5 photos min., 10 photos max.
  - 300 pixels max., max. 2Mo par photo, Format JPG.
  - Le fond des photos doit être soit un fond uni ou un fond naturel.
  - Parmi les images soumises, au moins une (1) image doit montrer l'œuvre dans son intégralité, photographiée avec un papier de  $7,5 \times 7,5$  cm (par ex. un Post-it) temporairement fixé sur l'œuvre.
  - Si une image soumise révèle le visage, le corps, l'atelier ou toute autre information personnelle permettant d'identifier l'artiste, la candidature sera disqualifiée. Toutefois, les œuvres vidéo de performance font exception à cette règle.
  - Pour les œuvres vidéo ou les enregistrements d'œuvre filmées, un téléchargement en mode privé sur YouTube est requis. Le lien correspondant devra être inséré dans la section dédiée aux liens de référence sur la page de soumission.
  - Si l'œuvre comporte un élément sonore, cela doit être impérativement indiqué sur le site de soumission en ligne. Le fichier concerné devra également être téléchargé en mode privé sur YouTube, avec le lien précisé dans le champ prévu à cet effet.

**• Pour la Deuxième phase d'évaluation (évaluation sur pièce, dépôt physique)**

- Période d'évaluation : juin 2026 (pendant un mois)
- Lieu de dépôt : Le rez-de-chaussée du Musée d'design de la Céramique de Gyeonggi
- Modes de dépôt : Livraison par transport ou en main propre (jours ouvrables, 10h-17h)

\* L'artiste prend en charge la livraison. Le retour de l'œuvre est assuré par l'organisateur (KOCEF).

- À joindre : ① Œuvre présélectionnée lors de la première phase d'évaluation

② Instructions de présentation/installation

③ Rapport sur la condition de l'œuvre



④ Déclaration en douane et facture commerciale

※ Requis uniquement pour les artistes étrangers livrant en personne.

※ En cas de documents manquants, des frais de douane importants peuvent s'appliquer au retour.

⑤ Autres documents complémentaires demandés ultérieurement

VI. Récompenses : Montant total de 150 millions de wons

Catégorie	Nombre	Montant (KRW)	Avantages	Remarques
<b>Grand Prix GCB</b>	1	60 millions	Invitation à la cérémonie d'ouverture, trophée, certificat d'excellence, inclusion de l'œuvre dans le catalogue officiel, etc	Montant incluant taxes et prix d'achat
<b>Prix d'excellence GCB</b>	9	10 millions chacun	Trophée, certificat d'excellence, inclusion de l'œuvre dans le catalogue officiel, etc	
<b>Prix spécial GCB</b>	4	-	Trophée, certificat d'excellence, inclusion de l'œuvre dans le catalogue officiel, etc	
<b>Prix GCB</b>	environ 46	-	Trophée, certificat d'excellence, inclusion de l'œuvre dans le catalogue et archives officiels	

\* Les montants incluent les taxes.

\*\* Le montant des prix est calculé selon le taux de change en vigueur au moment du versement. Pour les artistes de nationalité coréenne ou issus de pays n'ayant pas conclu de convention fiscale avec la Corée, le montant sera versé après déduction des taxes.

\*\*\* L'organisateur se réserve les droits d'auteur sur les œuvres primées dans le cadre de la présentation de l'exposition, incluant la scénographie, la photographie, l'enregistrement, la diffusion ainsi que la production du catalogue.

\*\*\*\* En cas de refus de la dotation financière, la récompense reste valide et l'œuvre sera exposée avant d'être restituée à l'artiste.

\*\*\*\*\* La répartition des prix et le nombre de lauréats peuvent être modifiés à la discrétion de l'organisateur ou du jury.

\*\*\*\*\* Un maximum de 5 œuvres vidéo pourra être sélectionné.



## VII. Évaluation et résultats

- Première phase d'évaluation (en ligne)
  - Objectif : sélectionner les lauréats parmi les œuvres soumises en ligne dans le cadre de la compétition internationale.
  - Période d'évaluation : du mercredi 4 mars au mardi 24 mars 2026
  - Annonce des résultats de la 1re sélection : vendredi 27 mars 2026
- ※ Les résultats seront publiés sur les sites officiels de la KOCEF, du Musée de la Céramique de Gyeonggi et de la Biennale, et notifiés individuellement par e-mail aux artistes sélectionnés.
- Deuxième phase d'évaluation (sur pièce)
  - Objectif : désigner les 14 principales œuvres lauréates, parmi celles ayant passé la première phase d'évaluation en ligne
  - Période d'évaluation : du mardi 21 juillet au jeudi 23 juillet 2026
  - Annonce des lauréats : jeudi 30 juillet 2026

## VIII. Informations supplémentaires

- Cérémonie et exposition
  - Cérémonie de remise des prix : lors de l'ouverture officielle de la Biennale Internationale de Céramique de Gyeonggi
  - Période d'exposition : pendant la Gyeonggi Ceramics Biennale
  - Lieu d'exposition : Musée d'design de la Céramique de Gyeonggi
- Emballage et transport des œuvres
  - Lors du dépôt physique, l'artiste est responsable de l'emballage et de l'acheminement de son œuvre. L'organisateur prendra en charge l'installation pour l'exposition ainsi que le reconditionnement et le retour de l'œuvre après la clôture.



- L'artiste doit emballer soigneusement l'œuvre afin de prévenir tout dommage pendant le transport, et fournir un rapport de condition attestant de l'état de l'œuvre avant son expédition. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de détérioration ou de casse survenant avant la réception et la vérification de l'état de l'œuvre.
- L'artiste doit transmettre à l'organisateur une déclaration en douane ainsi qu'une facture commerciale. En cas de transport sans recours à un service spécialisé, et si ces documents ne sont pas fournis, des frais supplémentaires (droits de douane, transport depuis la douane jusqu'au lieu de dépôt) pourront être facturés à l'artiste.
- Le retour des œuvres se fera après la fin de l'exposition, soit à partir de février 2027. L'organisateur ne saurait être tenu responsable si l'artiste ne peut réceptionner son œuvre à ce moment-là.

- Assurance des œuvres

- L'assurance pour les œuvres soumises à l'évaluation sur pièce entre en vigueur à partir du moment où l'organisateur confirme l'état de l'œuvre à son arrivée au point de réception (Le rez-de-chaussée Musée d'design de la Céramique de Gyeonggi). Toute assurance couvrant la période entre l'expédition et la réception effective de l'œuvre relève de la responsabilité de l'artiste.

※ L'artiste doit impérativement indiquer dans la fiche descriptive la valeur de vente (valeur assurée) de l'œuvre afin que l'organisateur puisse souscrire une assurance adaptée.

- En cas de détérioration survenant pendant le transport ou lors de l'exposition, les modalités de traitement de l'œuvre endommagée seront décidées conjointement par l'organisateur et la compagnie d'assurance.



• Informations importantes

- Tous les documents soumis, à l'exception des œuvres elles-mêmes, ne seront pas restitués.
- Si un cas de plagiat ou une controverse concernant l'artiste survient après l'évaluation, l'organisateur se réserve le droit de réexaminer le dossier et d'annuler toute sélection ou récompense. Les œuvres non retenues seront retournées après l'évaluation.
- Toute œuvre reçue après la période de réception indiquée par l'organisateur sera exclue de l'évaluation.
- Aucune œuvre ne pourra être retirée durant la période d'exposition. L'agencement des œuvres sera entièrement pris en charge par l'organisateur.
- Les présentes conditions peuvent être modifiées. En cas de changement, les informations seront publiées sur le site officiel de l'organisateur et communiquées par e-mail aux participants concernés.
- Tout point non mentionné dans les présentes sera régi par les directives de l'organisateur.

• Contact

- Département responsable : QG du musée, Musée de la Céramique de Gyeonggi (GMoCCA),  
KOCEF
- Téléphone : +82 (0)31-645-0681
- Adresse e-mail : [gcbcompetition@gmocca.org](mailto:gcbcompetition@gmocca.org)
- Site internet : [www.gcbcompetition.kr](http://www.gcbcompetition.kr)

